

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIERACHE
DU 9 FEVRIER 2023**

Date de convocation : Mardi 30 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres votant : 13

Présents avec voix délibératives : M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Jean-Pierre PREVOT.

Etaient représentés : Mme Katie LEFEVRE par Mme Marie DETERME, M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE et M. Thierry VERDAVINE par M. Bernard GREHANT.

Excusés avec voix délibératives : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Vincent LAMOUREUX et M. Gilles QUEILLE.

Présents : Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Virginie FLEURY, Mme Alice GRAVET, Mme Nelly JANIER-DUBRY et Mme Murielle MOREL.

Absents excusés : M. Xavier BERTRAND, M. Xavier BOULANDE, Mme Marinella BRANQUART, M. Jean-Louis BRICOUT, Mme Estelle CALLAY, M. Sébastien CARTON, Mme Isabelle CHRETIEN, Mme Michèle DEGARDIN, M. Maurice DEMAUX, M. Eric DONNAY, Mme Adeline DUPONT, Mme Marie-Claire FORTIN, M. François-Xavier FAVAUDON, M. Nicolas FRICOTEUX, M. Willy HUYGHE, Mme Isabelle ITTELET, M. Daniel LEGRAND, M. Jean-Patrice LEJEUNE, Mme Stéphanie LEJEUNE, M. Jean-François MARLOT, M. Benoît READY, Mme Véronique TRAMUT, Mme Odile VALLIET et M. Guy WAUTHIER.

Secrétaire de séance : M. Mathieu CANON.

Le quorum étant atteint, la séance du comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents et la commune de Coingt pour la mise à disposition de la salle. Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 7 décembre 2022 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Une correction sera apportée à l'orthographe de M. Bernard GREHANT et Mme Murielle MOREL.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
- Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 ;
- Validation des fiches projets déposées au titre de l'appel à projet PACTE SAT 2 ;
- Mise à disposition de Sherazade POCHE ;
- Questions diverses.

COMMUNICATIONS PREALABLES DU PRESIDENT

Avant-première de la Guerre des Lulus

Avant 1^{ère} qui ont eu lieu à Hirson, Vervins et Guise.

Dans le cadre du projet porté par le PETR « Terres de tournage », l'agence de communication a pu réaliser à Saint-Quentin des vidéos avec l'équipe du film. L'élaboration du site internet progresse, il reste à définir un plan de lancement et de promotion du site internet pour le faire connaître auprès des professionnels de l'audiovisuel.

Départ d'Alexis MILLIER

Départ le 19/01/2023. Le recrutement pour son remplacement est programmé. La mission est assurée temporairement par Sherazade POCHET.

COT

Evaluation en cours au sein des Communautés de communes et réalisation d'un état d'avancement pour le dépôt des dossiers. Ce sujet sera abordé lors d'une réunion des Présidents de Communautés de communes le 23/02 prochain.

Mise en place d'un 1er frigo solidaire auprès du CSAC d'Hirson

Le frigo est installé en extérieur pour être à la disposition des personnes qui sont en situation de précarité alimentaire. Sont proposés des produits à date de préemption et des denrées sèches.

Programme LEADER : Réponse de la Région HDF début avril (CP du 4/04)

Réception du dossier de candidature par le service instructeur. A l'instar des autres territoires candidats, le PETR a répondu à une demande de précisions concernant la gouvernance du Programme.

Participation du Président au COPIL Pacte Sambre Avesnois Thiérache

Présentation de l'état d'avancement du contrat avec une réaffirmation du projet de la mise à 2x2 voies pour la RN2. Débat animé sur la vitesse à retenir pour cet aménagement : 90 ou 110 km/h

Les nouveaux contournements seraient limités à 110 km/h ; pour les tronçons élargis, la vitesse serait déterminée en fonction des situations. Le contournement de Maubeuge a été particulièrement discuté par les élus du Nord.

Enfin, cette réunion a été l'occasion de donner la parole à des porteurs de projet soutenus dans le cadre du Pacte SAT. Pour la Thiérache, l'école de production a été mise à l'honneur à cette occasion.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Contexte général

Le débat d'orientation budgétaire est la 1^{ère} étape du cycle budgétaire, obligatoire pour les communes de + 3 500 habitants et pour les EPCI qui comprennent une commune de + de 3 500 habitants. Si l'EPCI compte plus de 10 000 habitants, il est désormais tenu de présenter un rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité. Il doit se tenir dans un délai maximal de 2 mois précédant le vote du budget.

Situation financière du PETR du Pays de Thiérache : *chiffres provisoires*

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2022	1 387 697,37 €	53 914,23 €
Recettes 2022	1 056 553,53€	60 445,46 €
Ecart	- 331 143,84 €	+ 6 531,23 €
Report antérieur	346 956,90 €	206 025,47 €
Ecart	15 813,06 €	212 556,70 €
Résultat définitif (provisoire)		+ 228 369,76 €

Planification / Urbanisme / Aménagement du territoire :

Bilan 2022 :

Actions réalisées

- Sélection d'un prestataire d'étude pour mener le SCoT-AEC
- Tenue d'une conférence des Maires de Thiérache consacrée au sujet SCOT et le principe de ZAN (29/06/2022)
- Production et diffusion d'un guide « Le SCoT en 10 questions »
- Participation aux travaux de la Conférence régionale des SCoT
- Accueil et participation aux Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (25/11/2022)

Dépenses engagées

Salaire annuel de S. Pochet
Frais de déplacement de S. Pochet
Frais de publicité liés au marché public
Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT
Frais divers (rencontres SCoT)

Propositions 2023 :

Actions proposées

- Suivi de la mission SCoT : 1ère phase consacrée au diagnostic territorial
- Actions d'informations, de sensibilisation et de communication aux enjeux du SCoT : création d'outils de communication
- Participation & contribution aux instances régionales liées aux SCoT
- Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT et participation aux rencontres nationales des SCoT
- Mise à disposition du chargé de projet auprès de la CCPT à raison de 2 jours par semaine pour la révision du PLUi

Moyen humain

1 chargée de projet planification pour le pilotage, le suivi et la coordination du projet
Bureaux d'études chargés de l'élaboration du SCoT

Budget prévisionnel	Phase diagnostic du SCoT Salaires de la chargée de projet SCoT Frais de déplacement & de formation : Frais divers (animation, réception, et communication) Adhésion Fédération Nationale des SCoT
Remarques	Solliciter la DDT de l'Aisne pour nouvelle demande de DGD

Commentaires/Remarques :

Monsieur Gréhan souhaite connaître l'articulation entre le SCoT et les PLUi. Le SCoT est un document d'urbanisme opposable qui s'impose aux PLUi. Il doit se conformer au document de planification régional, le SRADDET et intégrer le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

A l'échelle de la Thiérache, les situations sont très différentes d'une Communauté de communes à une autre en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

- Pour la CC de la Thiérache du Centre, il n'y a pas de PLUi
- Pour la CC des 3 Rivières, le PLUi est en cours d'élaboration. Ce travail va donc alimenter les travaux d'élaboration du SCoT.
- Pour la CC de la Thiérache Sambre et Oise, un PLUi existe uniquement sur l'ancien territoire de la Thiérache d'Aumale.
- Pour la CC des Portes de la Thiérache, un PLUi existe depuis plusieurs années. Il fait l'objet en 2023 d'une procédure de révision.

Habitat :

Bilan 2022 :

Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Animation, suivi et gestion du PIG 2020/2025 (1/07/2020 au 30/06/2025) - Finalisation de la convention de mise en œuvre d'une OPAH-RU multi-sites à l'échelle de la Thiérache - Portage de l'étude pré-opérationnelle d'intégration à l'OPAH-RU multi-sites de Thiérache pour la Commune du Nouvion en Thiérache - Lancement de la mission d'étude préalable à la mise en œuvre d'un service de conseil en énergie partagé à destination des communes du Pays de Thiérache - Participation aux salons de l'habitat organisé par la Ville de Vervins
--------------------------	---

Dépenses engagées

Frais salariaux suivants :
Loïc Degueldre sur un an
Emmanuelle Chatelain sur un an
Gérald Leloire sur 2 mois
Soufiane Benallal sur 3 mois
Frais de déplacement
Etude pré-opérationnelle OPAH-RU pour la commune du Nouvion en Thiérache

Propositions 2023 :

Actions proposées

- Animation du PIG 2020/2025 (recrutement d'une gestionnaire et remise en place des permanences)
- Démarrage de l'OPAH RU sur 7 centres-bourgs
- Réalisation de l'audit préalable à la mise en place d'un service de conseil en énergie partagé à destination des communes du territoire

Moyen humain

PIG & OPAH RU : 3 ETP
Audit préalable service CEP : 1 ETP

Budget prévisionnel

Frais salariaux des 4 personnes du service
Frais de déplacement
Logiciel de suivi des dossiers

Remarques

Signature de la Convention OPAH-RU en attente

Mobilité :

Bilan 2022 :

Actions réalisées

- Lancement de l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur vélos : réalisation de la phase 1 « diagnostic »
- Installation du comité des partenaires
- Participation au challenge mobilité organisé par la Région HDF du 19 au 24/09/2022 : Lauréat du prix « covoiturage »
- Participation à une fresque de la mobilité sur invitation du CEREMA
- Intervention lors du salon des maires, au côté du CEREMA, sur la prise de compétence mobilité
- Partenariat avec le collège de La Capelle sur le projet de création d'un « Plan de Déplacement Etablissement Scolaire »
- Promotion du dispositif « Rues aux enfants » auprès des PVD du territoire : accompagnement de la Commune de Montcornet dans sa candidature
- Suivi de la mise à disposition des VAE auprès des prestataires touristiques

Dépenses engagées

Salaire annuel d'Alexis Millier et frais de déplacement
1ère phase du PDMS

Propositions 2023 :

Actions proposées

- Evolution du poste chef de projet mobilité en chargé de projet transition écologique – mobilité dans le cadre du COT
- Poursuite de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié intégrant un schéma vélo : phases 2 & 3 « Enjeux, stratégie et plan d'actions »
- Réalisation d'une 1ère phase d'équipements des 2 axes de randonnées principaux de la Thiérache : l'Eurovélo 3 et le Val de Serre
- Mise en œuvre d'actions expérimentales en déclinaison du PDMS

Moyen humain	SV, telles que l'accompagnement du Collège de La Capelle pour la création d'une bourse aux vélos - Quid de la poursuite du suivi de la mise à disposition des VAE
Budget prévisionnel	Un ETP Bureau d'études pour l'élaboration du Plan de mobilité simplifié Frais salariaux du chargé de projet « Transition Ecologique » Frais de déplacement Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement des 2 axes de randonnée Dépenses liées à la mise en œuvre d'actions expérimentales

Economie de proximité :

Bilan 2022 :

Actions réalisées

- Poursuite du déploiement de l'application JSIT : Réseau de 205 commerçants, 4000 utilisateurs
- Refonte complète des visuels de l'application et création de deux nouvelles rubriques « Bio & producteurs locaux »
- Mise à disposition des commerçants du réseau d'outils de communication : plaque commerciale et autocollants
- Lancement d'une campagne de communication pour dynamiser l'utilisation de l'application en partenariat avec la RTA
- Reconduction du partenariat avec la CCI de l'Aisne à travers la signature d'une convention prévoyant la mise en œuvre des actions suivantes : le déploiement de la market place « Aisne Shopping » auprès de 15 entreprises commerciales, programme d'ateliers numériques à destination des commerçants, mise à disposition d'un bureau et d'une voiture pour l'animateur commerce

Dépenses engagées

Frais salariaux de l'animateur commerce
Abonnement à l'application JSIT
Actions CCI de l'Aisne « Aisne shopping & ateliers numériques »
Frais de réception
Dépenses de communication

Propositions 2023 :

Actions proposées

- Poursuite de l'animation de l'application JSIT avec notamment : des actions de formation à destination des commerçants
- La définition d'un programme d'animations commerciales à l'échelle de la Thiérache
- Le déploiement de la communication dédiée au projet
- L'extension de l'outil aux territoires voisins

Moyen humain	- Quid d'une reconduction du partenariat avec la CCI de l'Aisne 1 chargé de mission commerce & économie de proximité
Budget prévisionnel	Frais salariaux Frais de déplacement à compter de mai en cas de non reconduction du partenariat avec la CCI de l'Aisne Abonnement à l'application JSIT Dépenses d'animations commerciales et de communication

Plan Alimentaire Territorial :

Bilan 2022 :

Actions réalisées	PAT : Organisation d'une conférence sur le thème de « l'alimentation et la santé » : 1 à destination du grand public et des collégiens, la réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire à l'échelle de la Thiérache, l'organisation de la 5ème édition des classes alimentation, la participation à la foire aux fromages, la mise à jour de la carte des producteurs locaux, l'organisation de différents événements et temps d'échanges (mettons la main à la PAT, COPIL, etc...), partenariat avec SOLAAL, ciné-débat REGAL : 2ème année d'animation d'un REGAL avec la poursuite du défi famille « 0 déchet, 0 gaspillage », des animations avec le vélo-smoothie, différents ateliers pour éviter le gaspillage alimentaire
Dépenses engagées	Frais salariaux et frais de déplacement du pôle PAT composé de 3 personnes Actions liées aux animations Dépenses de communication

Propositions 2023 :

Actions proposées	- Axe 1 : Promouvoir et valoriser les produits locaux Création d'un visuel commun et outils de communication pour le réseau des marchés, organisation d'une fresque de l'alimentation, - Axe 2 : Développer une agriculture durable Suivi du projet agro-environnemental climatique Accueil d'un stagiaire dans le cadre du projet SAFARII - Axe 3 : Animer un réseau pour éviter le Gaspillage alimentaire Programme d'animations variées en lien avec les structures du territoire - Axe 4 : Sensibiliser à une consommation locale et durable Classe alimentation La photo bat la campagne
--------------------------	--

Moyen humain	<p>Participation à la FAF 2023 & actions grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axe 5 : Agir pour l'accès de tous à une alimentation de qualité Création et coordination d'un programme « bien manger en Thiérache » - Axe 6 : Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective Etude sur les produits locaux, les débouchés et la logistique <p>3 personnes : 1 cheffe de projet, 1 animateur REGAL et 1 animateur du programme « bien manger » Stagiaire dans le cadre du projet SAFARII</p>
Budget prévisionnel	<p>Frais Salariaux et frais de déplacement Dépenses d'animation et de communication Frais d'étude</p>

Commentaires/Remarques :

Il est demandé à ce que les marchés des producteurs puissent être identifiés sur la carte des producteurs.

Environnement :

Bilan 2022 : Actions réalisées	<p>Programme de 8 sorties nature Classes bocage (5ème édition) Reconduction du dispositif « Plantons le décor » en partenariat avec Espaces Naturels Régionaux</p>
Dépenses engagées	<p>Frais d'animations liés aux sorties natures et aux classes bocage</p>

Propositions 2023 :

Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de sorties nature : 8 sorties animées par le CPIE à destination du grand public - Classe bocage : 1 classe par CC, dispositif animé par le CPIE - Plantons le décor - Action de lutte contre le ragondin : préciser les enveloppes financières allouées par CC <p>CCTSO : 1 500 € CC3R : à confirmer, l'année dernière 6 000 € mais enveloppe non consommée en totalité CCTC : entre 1 500 et 3 000 € CCPT : 1 500 €</p>
--------------------------	---

- Création d'un évènement avec le PNR de l'Avesnois pour valoriser la biodiversité des 2 territoires

Moyen humain

Projets pilotés et suivis par l'assistante administrative du Pays

Budget prévisionnel

Programme des sorties nature et animation des classes bocage
Action de lutte contre le ragondin

Commentaires/Remarques :

Pour le dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques, il est rappelé que la CC des 3 Rivières s'est engagé à titre expérimental dans cette action en 2021/2022 en financement des cages et en indemnisant des piégeurs.

Ce dispositif est soutenu par la Région Hauts-de-France qui indemnise les piégeurs agréés à hauteur de 0.50 € par prise. La Communauté de communes verse quant à elle 1.50 € par prise.

Pour 2023, la proposition consiste à élargir ce projet à l'ensemble de la Thiérache pour lutter collectivement et plus efficacement contre la prolifération des rongeurs aquatiques en partenariat avec la FREDON et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne.

Programme LEADER :

Bilan 2022 :

Actions réalisées

Programme LEADER 2014/2022 : bouclage de la fin de programmation avec une enveloppe financière consommée à 100 %
Elaboration la candidature LEADER 2023/2027
Participation aux évènements organisés dans le cadre de la mise en réseau des GAL, tant au niveau national que régional
Lancement et suivi du projet de valorisation du territoire à destination des professionnels de l'audiovisuel « La Thiérache, terre de tournages »

Dépenses engagées

Frais salariaux et frais de déplacement de 2 personnes (animatrice et gestionnaire)
Prestation d'accompagnement pour l'élaboration de la candidature LEADER et frais de communication
Prestation de réalisation du site internet de valorisation du territoire à destination des professionnels de l'audiovisuel, dépenses liées à un reportage photo, mission d'écriture de texte promotionnel et dépenses de communication (plaquette)

Propositions 2023 :

Actions proposées

Animation et gestion du nouveau Programme LEADER 2023/2027 (sous réserve de validation de la candidature par l'AG) avec

	<p>notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation du nouveau GAL - l'appui aux porteurs de projet - l'organisation de réunions du comité de programmation pour travailler sur la mise en œuvre du nouveau programme <p>Réalisation d'un livret récapitulatif des projets soutenus par LEADER depuis 2014</p> <p>Actions de communication pour faire connaître le nouveau Programme (guide pratique du porteur de projet, fiche de présentation du programme, outils de communication type roll-up, stickers, etc...)</p>
Moyen humain	2 ETP : 1 animatrice et 1 gestionnaire
Budget prévisionnel	Frais salariaux et frais de déplacement Dépenses de communication
Remarques	Retour de l'AG prévue le 6/04/2023

Tourisme :

Bilan 2022 :

Actions réalisées | Suivi du projet de réaffectation touristique des maisons éclusières
Fonctionnement et actions de l'OT

Dépenses engagées | Actions et fonctionnement OT : 350 000 €

Propositions 2023 :

Actions proposées | Contribution au fonctionnement et plan d'actions de l'OT

Moyen humain | Equipe OT : 6,7 ETP

Budget prévisionnel | Coût de fonctionnement de l'OT

Conseil de développement :

Propositions 2023 :

Actions proposées | A l'automne 2022, les instances du conseil de développement ont été renouvelées, avec plusieurs changements au sein du comité de gouvernance. Changement de présidence, Yves-Marie SZYMUSIAK quittant le territoire de Thiérache. 2023 se veut logiquement pour le

CODEV une année de transition et de refondation.

- Aller à la rencontre des habitants et des associations de Thiérache notamment en valorisant transports en commun et mobilités douces.
- Faire connaître le PETR et le CODEV aux habitants et organisations du territoire
- Organiser sur le territoire des visites, rencontres à destination des membres du conseil, des élus mais aussi d'associations et structures locales voir individus intéressés pour prendre part.
- Poursuivre notre implication dans le programme LEADER (en attente de validation du dossier)
- Actions de communications avec notamment la création d'une charte de communication spécifique au CODEV et la contribution aux différents outils de communication du Pays (Site internet, Réseaux sociaux, lettre d'informations, etc...)

**Budget
prévisionnel**

A préciser

La Présidente soumet la proposition d'élaborer une convention de partenariat pluri-annuelle pour fixer dans le temps le programme d'actions du CODEV en accord avec le PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a pris acte de la tenue du Débat et de la présentation du rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2023.

**APPEL A PROJETS PACTE SAMBRE AVESNOIS THIERACHE 2
VALIDATION DES ACTIONS PROPOSEES**

Dans le cadre du Pacte SAT II, l'État a lancé en décembre un appel à projets pour sélectionner les actions qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat via le Fonds de Soutien supplémentaire aux aides de droit commun, doté de 10 millions d'euros par an sur 3 ans, de 2022 à 2024.

A ce titre, le PETR du Pays de Thiérache a présenté 4 projets, à avoir :

- La création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté ;
- Promouvoir une alimentation et une agriculture en transition à l'échelle de la Thiérache (PAT) ;
- Capitalisation et déploiement de l'outil de fidélisation commerciale ;
- La réalisation d'un état des lieux énergétique du patrimoine public des collectivités de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a validé les projets présentés au titre de l'Appel à Projet Pacte Sambre Avesnois Thiérache 2.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

Par délibération du 5 Juillet 2021, le PETR du Pays de Thiérache s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial valant Plan Climat Air Energie (SCoT-AEC) et a recruté, depuis le 12 novembre 2021, une chargée d'études pour la mise en œuvre d'une démarche globale de planification à l'échelle de la Thiérache en la personne de Shérazade Pochet. Au cours de l'année 2022, ses missions se sont articulées autour de deux axes prioritaires :

- Le lancement de l'élaboration du SCoT-AEC avec notamment la rédaction du cahier des charges pour sélectionner un bureau d'étude afin d'accompagner le PETR dans cette démarche ;
- La participation active du PETR aux travaux menés par la Conférence régionale des SCoT pour rendre un avis auprès de la Région Hauts-de-France concernant la mise en œuvre du principe de Zéro Artificialisation Nette dans le délai imparti fixé, soit octobre 2022.

Par délibération du 5 Octobre 2022, un groupement d'études a été désigné pour élaborer le SCoT-AEC du territoire de la Thiérache. De ce fait, la charge de travail de la chargée d'études s'en trouve allégée et permet de la missionner sur un autre projet, celui de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Portes de la Thiérache, dans le cadre d'une mutualisation de services entre les collectivités.

Le PLUi des Portes de la Thiérache a été approuvé le 2 novembre 2016. Il n'a depuis fait l'objet d'aucune modification ou révision. L'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire est toujours assurée par l'Etat (DDT) pour le compte des communes puisque la Communauté de communes compte moins de 10 000 habitants. Au vu de la mise en œuvre du PLUi depuis 6 années, les maires et la Communauté de communes constatent certaines incohérences sur des zonages et au niveau du règlement de certaines zones.

Aussi, les élus souhaitent actualiser le PLUi sur l'année 2023. Pour préparer cette actualisation, la Communauté de communes a proposé de solliciter les compétences de la chargée d'études du PETR du Pays de Thiérache pour assurer cette mission et ce dans le cadre d'une convention de mise à disposition, établie sur la base de 14 heures par semaine, selon les besoins des services pour une durée d'un an renouvelable. La Communauté de communes des Portes de la Thiérache remboursera le coût horaire de la rémunération brute de l'agent mis à disposition ainsi que les éventuels coûts des déplacements.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a accepté la mise à disposition de la chargée de mission SCoT du PETR auprès de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache dans le respect de la convention de mise à disposition et ses annexes ; approuvé le projet de la convention de mise à disposition et autorisé le président à signer ladite convention ainsi que d'éventuels avenants.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Le Président,

M. Olivier CAMBRAYE

Le Secrétaire,

M. Mathieu CANON

Signature des membres présents

Mme Marie DETERME

M. Patrick DUMON

M. Patrick FEUILLET

M. Bernard GREHANT

Mme Bernadette HEDIART

M. Michel LANDERIEUX

Mme Christelle MAES

M. Laurent MARLOT

M. Jean-François PAGNON

M. Jean-Pierre PREVOT

Mme Dominique VAN ELSLANDE